a:primo

spielend lernen
apprendre en jouant
apprendere giocando

Rapport annuel
de l'association a:primo – 2024

Version abrégée

selon le « Social Reporting Standard » (SRS)

Inhaltsverzeichnis

..... 1

A Aperçu 3

1 Préambule 3

B1 petits:pas 7

2 Ressources, prestations et effets atteints 8
3 Planification et perspectives 13
4 Structure organisationnelle 15

B2 ping:pong 15

5 Ressources, prestations et effets atteints 17
6 Planification et perspectives 21
7 Structure organisationnelle 23

B3 Diffusion et conseil 24

8 Notre approche 24
9 Prestations, planification et perspectives 26
10 Planification et perspectives 30
11 Structure organisationnelle 33

C Notre organisation 34

12 Profil de l’organisation 34
13 Prestations, planification et perspectives 36
14 Finances 39

A Aperçu

1 Préambule

Chère lectrice, cher lecteur,
Cher soutien d’a:primo,

L’association a:primo se retourne sur une année couronnée de succès : nous avons fait un grand pas vers notre objectif de stabilité financière. Nous y sommes parvenus grâce au précieux engagement de nos partenaires de longues dates, ainsi que de nouveaux soutiens. Nous sommes très heureuses de pouvoir compter sur cette solide collaboration également pour l'année en cours.

Nous avons célébré de nombreux succès en 2024 : grâce à nos deux offres petits:pas et ping:pong, nous avons atteint 1’157 familles dans 51 sites, répartis dans 14 cantons et au Liechtenstein, et 5 nouveaux sites ont ouvert. Après une phase de développement intensive, notre nouvelle plateforme de formation en ligne kom:pass droits de l'enfant | protection de l'enfant a été lancée avec succès lors de la Journée des droits de l'enfant. Elle offre une formation continue facilement accessible qui rencontre déjà un vif succès.

Nous sommes particulièrement heureux de l'écho positif rencontré par le jeu de cartes « Médias numériques et petite enfance » développé en collaboration avec zischtig.ch. Il aide les professionnels à dialoguer avec les parents sur l'utilisation des médias dans la famille. Nos webinaires, qui ont réuni plus de 740 participants, ainsi que notre publication sur l'accompagnement des familles socialement défavorisées ont également été très bien accueillis.

Notre participation à « l'Académie de l'impact » a également constitué une étape importante : forts de nouvelles connaissances et d'une nouvelle stratégie d’impact, nous travaillons de manière ciblée à renforcer encore les effets sociaux de nos actions.

Nous remercions toutes les personnes qui nous accompagnent dans cette voie pour leur confiance, leur soutien et leur engagement commun en faveur des enfants et des familles.

Co-direction de l’association a:primo

Erika Dähler Meyer Anke Moors

Co-présidence de l’association a:primo

Franziska Roth Regula Forster

Avril 2025

1.1 Vision et approche

Notre vision

« En Suisse, chaque enfant doit pouvoir grandir dans un environnement stimulant et développer pleinement son potentiel. »

Et les parents jouent un rôle clef au quotidien et doivent pouvoir disposer de toutes les ressources pour remplir au mieux ce rôle. C'est pourquoi les parents en situation de vulnérabilité sociale ont besoin d'un soutien adapté, afin d'offrir un bon départ dans la vie à leurs enfants.

Notre approche

« L'association a:primo s'engage à favoriser l'égalité des chances pour les enfants dans toute la Suisse. »

Nos offres

L'association a:primo tient cet engagement grâce à quatre domaines d'activité : nos offres de prévention petits:pas et ping:pong, la plateforme de formation kom:pass droits de l'enfant | protection de l'enfant, ainsi que les prestations destinées aux professionnel·les et aux communes.

L'association a:primo s'engage à promouvoir l'encouragement précoce dans la société suisse, pour que le recours à ces offres devienne évident.

L'offre petits:pas

petits:pas est une offre de prévention s'adressant à des familles en situation de vulnérabilité sociale. Visant à enrichir l'interaction parent-enfant au quotidien, elle est basée sur des activités de jeu et d'éveil et contribue également à renforcer les compétences éducatives des parents et à favoriser l'intégration sociale de la famille.

L'offre ping:pong

Lors de l'entrée à l'école, les familles en situation de vulnérabilité sociale bénéficient d'un accompagnement adapté à leurs besoins. L'offre de prévention ping:pong facilite cette transition importante à travers l'animation de rencontres de parents. Les parents sont encouragés dans leurs compétences à soutenir leur enfant durant son parcours scolaire, tout en s'adaptant à son âge.

Plateforme de formation kom:pass droits de l'enfant |protection de l'enfant

La plateforme kom:pass propose une formation continue, caractérisée par une grande accessibilité, sur les thèmes des droits de l'enfant et de la protection de l'enfance, basée sur la Convention des Nations Unies relatives aux droits de l'enfant. Disponible uniquement en allemand, elle s'adresse aux personnes sans formation pédagogique ou sociale de base qui travaillent régulièrement auprès d'enfants (0-12 ans) ou de leurs parents.

Conseil et diffusion

Les communes et les professionnel·les sont appelés à de nombreuses occasions différentes à accompagner les familles en situation de vulnérabilité sociale. L'association a:primo transmet son savoir-faire par le biais de publications, de formations continues et d'ateliers. Grâce à des conseils pratiques, a:primo soutient les communes dans la mise en place d'un réseau solide au niveau local.

Pour plus d'informations sur a:primo et sur ses offres, veuillez consulter le site www.a-primo.ch.

1.2 Objet du rapport

Objet du rapport
Ce rapport décrit les activités de l'association a:primo.

Cycle et période du rapport
Le rapport de gestion d'a:primo est publié chaque année. La présente édition est consacrée à l'exercice financier 2024, c'est-à-dire à la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2024.

Conformité avec les normes SRS relatives aux rapports
Le contenu du rapport de gestion répond aux exigences des Social Reporting Standards 2014 (SRS, cf. www.social-reporting-standard.de).

Personne de contact pour le rapport
Erika Dähler Meyer
Co-directrice de l'association a:primo
Ackeretstrasse 6
8400 Winterthour
+41 52 511 39 40
erika.daehler@a-primo.ch

B1 L’offre petits:pas

La première offre développée par a:primo est petits:pas, une offre de prévention conçue pour des familles en situation de vulnérabilité sociale. Visant à enrichir l’interaction parent-enfant au quotidien, petits:pas est basé sur des activités de jeu et d’éveil stimulant tous les domaines du développement de l’enfant. Grâce à une approche globale, il contribue également à renforcer les compétences éducatives des parents et à favoriser l’intégration sociale de la famille. L’offre est proposée en Suisse romande et en Suisse alémanique.

Groupe cible
- Parents et enfants en situation de vulnérabilité sociale
- Familles avec ou sans parcours migratoire

Champs d’action
- Encouragement de l’enfance
- Soutien à la parentalité
- Intégration sociale
- Protection des enfants
- Promotion de la santé
- Intégration professionnelle

Tranches d’âge
- Enfants d’âge préscolaire
- 1 à 5 ans
- Perméabilité de l’âge

Zone de diffusion
- Suisse
- Principauté du Liechtenstein

Zones habitées
- Zones urbaines
- Zones rurales

Régions linguistiques
- Suisse alémanique
- Suisse romande

2 Ressources, prestations et effets atteints

2.1 Ressources investies (Input)

Les recettes d'exploitation s'élèvent à 407 856 CHF en 2024 (dont 75 000 CHF proviennent d'aides financières de la Confédération), par rapport à des charges de 481 380 CHF. Les frais de personnel et d'infrastructure de petits:pas, à hauteur de 380 518 CHF, représentent environ 79 % des charges totales. En tout, 2 927 heures de travail ont été fournies pour petits:pas durant l'année écoulée.

2.2 Prestations (Output)

En 2024, les prestations suivantes ont été fournies pour l'offre de prévention petits:pas :

Diffusion de petits:pas
En 2024, ce sont 415 enfants qui ont commencé petits:pas ou schritt:weise sur 28 sites. Durant cette période, un total de 966 enfants participaient à cette offre. De plus, 1 166 frères et sœurs ont profité indirectement de l'offre. Au total, ce sont 15 629 visites à domicile, 91 rencontres de petit groupe et 313 rencontres de groupe qui ont été organisées. Ce sont au total 27 coordinatrices et 113 intervenant·es à domicile qui ont accompagné les familles dans toute la Suisse et dans la Principauté du Liechtenstein.

Activités de petits:pas
Les données suivantes se basent sur l'évaluation des cycles (de 18 mois) qui se sont terminés en 2024.

En 2024, 372 enfants ont terminé petits:pas, parmi lesquels 48 % sont des garçons. De plus, 460 frères et sœurs en ont profité indirectement. Parmi les enfants qui ont participé à à cette offre, 76 % ont des frères et sœurs et 45 % sont les aînés de leur famille.

En tout, 15 696 visites à domicile, 73 rencontres de petit groupe et 615 rencontres de groupe ont été organisées en un an et demi. En moyenne, 94 % des visites à domicile prévues ont pu être effectuées. Le taux de participation moyen aux rencontres de groupe atteignait 42 %.

Des offres socio-éducatives (jardin d'enfants, structure d'accueil collectif de jour, programme thérapeutique, etc.) ont pu être trouvées pour au moins 93 % des enfants. Parmi les parents participant à petits:pas, 79 % ont pu profiter d'au moins une offre (cours de langue, soutien à la parentalité, etc.)

Population bénéficiant de petits:pas

Dans 98 % des cas, la personne prenant part aux activités de petits:pas est la mère : 9 % sont Suissesses, 55 % possèdent un permis de séjour B, 13 % disposent d'un permis de séjour C, 13 % ont été admises provisoirement et 2 % sont demandeuses d'asile. Les mères sont 77 % à être arrivées en Suisse après leurs 21 ans et 72 % n'ont pas d'emploi.

Dans 96 % des cas, la deuxième personne de référence est le père : 14 % sont Suisses, 77 % sont arrivés en Suisse après leurs 21 ans, 18 % n'ont pas d'emploi et 35 % sont employés comme auxiliaires.

Au début de petits:pas, 79 % des enfants vivaient dans une famille nucléaire et 17 % dans une famille monoparentale. Parmi les familles participantes, 35 % bénéficiaient de l'aide sociale, 19 % avaient droit à l'AI et 46 % ne bénéficiaient d'aucune aide.

Formations et rencontres
En 2024, sept coordinatrices ont terminé la formation pour petits:pas ou schritt:weise.

Lors de la rencontre des coordinatrices à Berne, 24 coordinatrices étaient présentes, 6 de Suisse-romande et 18 de Suisse-allemande. L'accent a été mis sur l'accompagnement de toute la famille dans le cadre de petits:pas.

À Zurich, 44 intervenantes à domicile ont participé à la rencontre alémanique des intervenant·es à domicile. Une conférence sur le thème « Gestion des troubles et retards du développement dans petits:pas » a été donnée par le coordinateur de Soleure/Derendingen, du service de pédagogie spécialisé de Bachtelen.

À Lausanne, 24 intervenant·es à domicile ont participé à la rencontre romande des intervenant·es à domicile. Le thème de la journée s'intitulait « petits:pas, les livres et le plurilinguisme », avec une présentation de Bianca Zanini, de l'Institut suisse Jeunesse et Média.

En 2024, 22 ateliers d'évaluation ont été menés auprès des sites.

Visites d'observation de sites existants
Trois visites de site existants ont eu lieu. Ces visites donnent un aperçu des défis rencontrés sur le terrain.

Promotion du langage clair dans petits:pas
Le mémento sur le plurilinguisme a été retravaillé en allemand. En Suisse-allemande, un atelier commun avec Femmes-Tische/Männer-Tische et Integres a été organisé sur le thème « Gestion du plurilinguisme dans les offres Femmes-Tische/Männer-Tische et schritt:weise ».

Nouveau site
Le canton de Glaris a démarré petits:pas à l'été 2024. Le site offre 10 places par cycle.

Adaptation du Monitoring Online
L'adaptation du Monitoring Online qui avait été initiée et le rapport pour petits:pas ont été poursuivies et sont en grande partie achevées. L'objectif est d'harmoniser les informations données aux organismes partenaires et de les aligner sur celles de ping:pong.

Nouvelle offre: petits:pas sur deux ans
Différents sites ont manifesté un intérêt marqué pour la mise en œuvre de petits:pas sur deux ans au lieu des 18 mois prévus. Cela faciliterait la planification avec d'autres offres et permettrait de mieux garantir les postes fixes des intervenantes à domicile. Les grandes lignes du projet ont été esquissées et un planning a été établi en termes de temps et de ressources. La phase de conception a démarré. Un premier échange a eu lieu avec le site de Bâle-Ville et le concept a été présenté. Une analyse de l'impact a été ébauchée.

Enquête auprès du réseau de petits:pas
Une enquête a été menée auprès des différents services adressant des familles aux équipes de petits:pas. Elle portait principalement sur leur expérience avec petits:pas. L'enquête anonyme a été réalisée en ligne et a donné lieu à un évaluation nationale, ainsi qu'à un rapport par organisme partenaire. Chaque organisme partenaire a reçu le rapport suisse et le rapport spécifique à son institution.

Réédition du livre « Le chat Mic Mac »
Une réédition du livre « Le chat Mic Mac » a été évaluée. L'objectif était de rendre le plurilinguisme convivial, économique et facile à gérer sur le plan logistique. Après avoir soigneusement examiné différentes possibilités, il a été décidé de proposer les livres dans leur forme actuelle, en deux langues.

Relations publiques
L'association a:primo est en contact permanent avec des personnes clefs au sein des cantons et des communes, afin de favoriser la diffusion de petits:pas.

2.3 Résultats obtenus (Outcome/Impact)

Évaluation des modèles de mise en œuvre alternatifs
Entre 2013 et 2017, l'institut Marie Meierhofer pour l'enfant (MMI) a évalué quatre modèles alternatifs sur quatre sites pilotes, avec 253 familles et 267 enfants : « focus », « extension de la tranche d'âge », « petits groupes » et « démarrage flexible ».

Résultats : à tous les niveaux qui ont pu être analysés, la comparaison entre les résultats de l'évaluation des modèles alternatifs et ceux de l'évaluation de base, qui a été réalisée au sujet du modèle standard n'a montré que peu de différences systématiques. Les modèles de mise en œuvre alternatifs permettent donc d'obtenir, en zone rurale, des résultats tout aussi satisfaisants que ceux du modèle standard de petits:pas. De plus, une étude de suivi a été réalisée un an après la fin de l'offre. Elle a permis de prouver la durabilité de l'encouragement avec petits:pas.

Évaluations du modèle de mise en œuvre standard
Évalué scientifiquement à de nombreuses reprises depuis son lancement en 2007, petits:pas se base sur des données factuelles. Puisqu'il s'agit d'une offre standardisée dont la qualité est garantie, les effets mis en évidence dans les évaluations suivantes peuvent être reproduits :

Évaluation de base effectuée par l'institut Marie Meierhofer
L'évaluation de base a été effectuée par l'Institut pour l'enfant Marie Meierhofer (MMI) dans la période allant de 2008 à fin 2011. Elle portait au total sur 8 sites, 129 familles et 135 enfants. Au début de petits:pas, l'âge des enfants était de 2 ans en moyenne.

Résumé des résultats : les résultats montrent que petits:pas constitue une offre valable pour le groupe cible des familles en situation de vulnérabilité sociale. Cette offre permet aux parents de renforcer leurs compétences éducatives, ce qui a une incidence favorable sur les relations parent-enfant.

Les mères et pères s'occupent plus souvent et parfois de manière différente, voire plus consciente, de leurs enfants et élargissent leurs contacts sociaux avec d'autres familles avec enfants. Ce phénomène est accompagné d'une réduction du sentiment de surcharge dans la plupart des familles. Le développement des enfants est fortement encouragé par petits:pas. Les résultats prouvent que 69 % des enfants montrent une amélioration significative dans les domaines de développement suivants : motricité globale, motricité fine, langue réceptive et développement émotionnel.

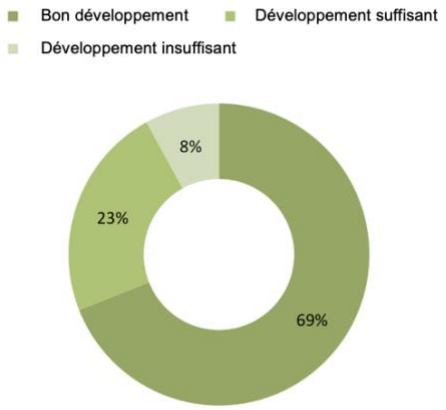

La plupart des enfants bénéficient d'une offre socio-éducative à la fin de petits:pas.

Évaluation de petits:pas dans la ville de Berne
Dans la ville de Berne, petits:pas a été évalué par l'université de Berne pendant la période de 2007 à 2012 dans le cadre du projet « primano ». 170 familles ont participé à l'évaluation.

Résultats : les tests de développement mettent en évidence des progrès des enfants dans les domaines de la motricité corporelle et de la prise de conscience du corps. L'enquête menée chez les enseignant·es des classes enfantines fréquentées par les enfants ayant participé à petits:pas montre des résultats très positifs pour le développement et le comportement social.

Rapport d'évaluation d'Interface concernant les nouveaux sites de petits:pas
Dans la période de 2010 à 2012, Interface a étudié neuf sites dans le cadre du développement d'un nouveau concept d'évaluation. En tout, 117 familles avec 121 enfants, dont 50 % de garçons et 50 % de filles, ont participé à l'évaluation.

Résultats : le niveau de formation des familles est en dessous de la moyenne suisse. La majorité des familles ont une histoire migratoire et ne disposent que de rares contacts sociaux au début de leur participation à petits:pas. Au terme des 18 mois, on observe de nombreux changements chez les mères et les enfants. À la fin de petits:pas, les enfants se consacrent à des activités plus variées qu’au début. Ils ont en plus accès à du matériel de bricolage et de jeu. Les mères montrent plus d’intérêt pour le développement de leurs enfants et prennent plus de temps pour jouer avec eux. Tous les enfants bénéficient d’une offre socio-éducative à la fin de petits:pas — un jardin d’enfants, un centre de vie enfantine, par exemple.

Évaluation de petits:pas dans le canton du Jura
La phase pilote de trois ans de l’offre de visites à domicile petits:pas dans le canton du Jura s’est achevée en 2021. Pour répondre à la demande du canton, l’association Familles 2000 a mandaté la Haute école de gestion de Neuchâtel pour évaluer l’impact de petits:pas. Un rapport en français et un résumé en allemand ont été publiés à ce sujet.

Résultats : L’étude confirme une évolution positive chez les familles participantes, grâce à l’accompagnement de petits:pas. Les enfants ont renforcé leurs capacités cognitives, linguistiques, motrices, sociales et émotionnelles. L’évaluation a permis de démontrer que la participation à petits:pas réduit significativement le besoin de mesures de soutien durant la première année scolaire et, par conséquent, les coûts.

2.4 Comparaison avec l'année précédente : objectifs atteints, expériences d'apprentissage et succès

Progression constante du nombre de participant·es
Depuis ses débuts en 2007, petits:pas a permis d'aider directement un total de 5 142 enfants. Les frères et sœurs, qui ont bénéficié indirectement de cette offre, ne sont pas pris en compte dans ces chiffres.

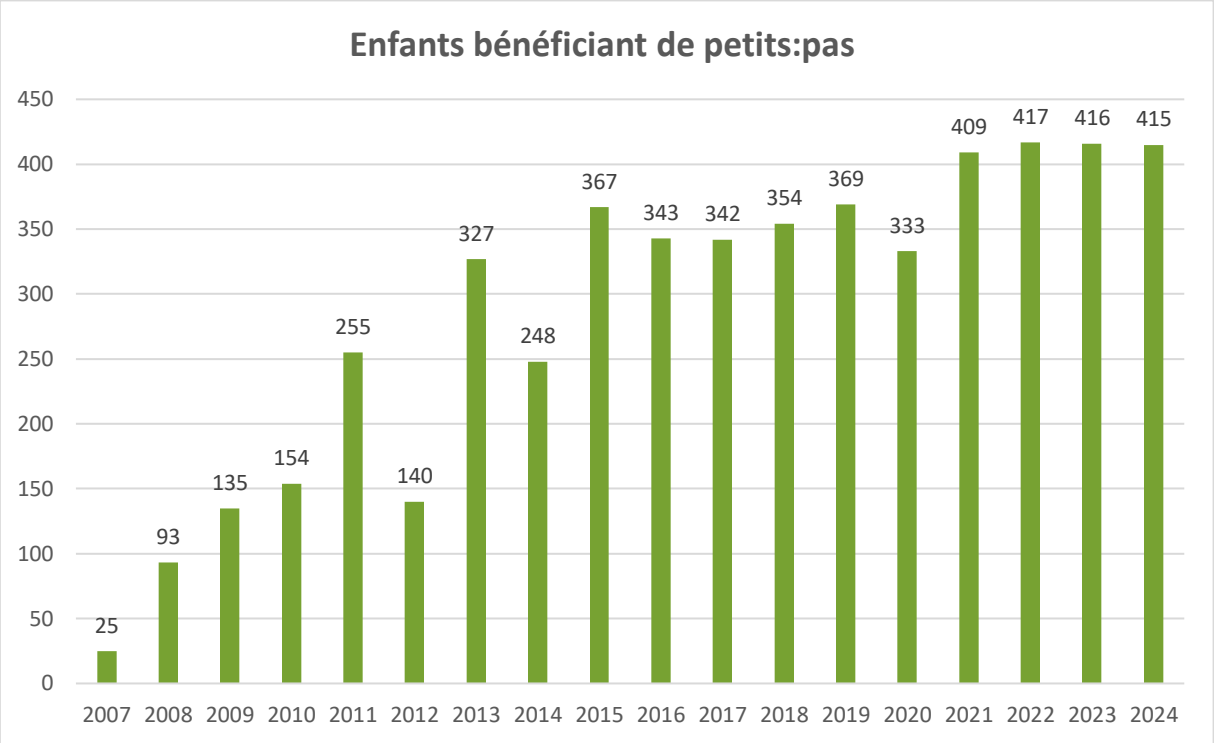

Enfants participant à petits:pas
En 2024, 415 enfants ont commencé l'offre de prévention petits:pas ou schritt:weise. L'objectif initial de 450 enfants n'a donc pas été atteint. Si certains sites planifient un développement du nombre de places, il s'est avéré que l'extension prend plus de temps que prévu initialement.

Couverture géographique
En tout, petits:pas est mis en œuvre sur 28 sites, répartis dans 9 cantons de Suisse romande et de Suisse alémanique, ainsi que dans la Principauté du Liechtenstein.

3 Planification et perspectives

3.1 Planification et objectifs

L'association a:primo a l'intention d'étendre la zone de diffusion de l'offre petits:pas afin que le plus grand nombre possible d'enfants issus de familles en situation de vulnérabilité sociale puisse y participer et bénéficier d'un bon départ dans la vie. D'ici à la fin de l'année 2025, a:primo aimerait atteindre les objectifs suivants :

Diffusion de petits:pas
De nouveaux sites voient le jour aussi bien en Suisse romande qu'en Suisse alémanique et des sites existants sont agrandis. En 2025, 480 enfants commencent petits:pas ou schritt:weise.

Recherche de nouveaux sites
L'objectif est d'élargir les sites existants et d'ouvrir de nouveaux sites. Pour ce faire, les personnes intéressées sont contactées par un travail de relations publiques ciblé, par le biais de courriels personnalisés et de présentations dans les communes. Les nouveaux sites et les organismes partenaires sont conseillés sur la mise en place des structures au niveau local ainsi que sur une mise en œuvre et un financement durables.

Accompagnement des sites
Comme c'était déjà le cas jusqu'à présent, les sites continueront à être soutenus dans la mise en œuvre de petits:pas par la direction de l'offre petits:pas. Pour ce faire, environ 22 ateliers d'évaluation, quatre formations de coordinatrices suivies d'une formation collective, une rencontre des coordinatrices et deux rencontres des intervenant·es à domicile seront organisées.

Révision du concept des rencontres de groupe
Certains changements sociaux influencent la participation des familles aux rencontres de groupe, ce qui rend nécessaire une adaptation de ces dernières. Un document de base prenant en compte ces éléments sera élaboré. Cela permettra de garantir la participation régulière aux rencontres.

Accompagnement de la mise en œuvre pilote sur deux ans
La mise en œuvre est en cours : la première année touche à sa fin et la deuxième année commence. La mise en œuvre du site est accompagnée par a:primo, qui tient un rôle consultatif et procède à des ajustements du concept en vue d'une future évolutivité.

3.2 Opportunités

Nécessité de continuer à agir pour la société
L'encouragement précoce concerne tous les niveaux de pouvoir. Les communes cherchent des solutions réalisables et finançables. Différentes publications actuelles existent, qui démontrent la grande importance de l'encouragement précoce pour la société, et plus particulièrement des programmes de visites à domicile (publication de l'Unesco : Instaurer une politique de la petite enfance ; Livre blanc de la Fondation Jacobs). Ces publications montrent que, par rapport aux autres pays, la Suisse doit encore faire de gros progrès (OCDE). Les politiques doivent trouver des solutions adéquates. Ainsi, les réseaux d'encouragement précoce, tels qu'ils sont mis en œuvre en Autriche, font actuellement l'objet d'un large débat. En Suisse, des acteurs et des actrices issus de différents domaines sont en train de mettre en place un réseau largement soutenu afin de mener une sensibilisation à cette approche et d'élaborer des variantes de mise en œuvre. Cela représente une opportunité pour les offres de prévention comme petits:pas.

3.3 Risques potentiels

Coupes budgétaires
Les modèles de mise en œuvre peu onéreux représentent un grand défi pour a:primo. Si l’offre proposée ne dispose pas d’un bon rapport qualité/prix, les utilisatrices et les utilisateurs pourraient se tourner vers une autre offre moins chère, même si cette dernière n’est ni adaptée, ni évaluée scientifiquement, ni durable. La situation pourrait s’améliorer si les sites recevaient plus d’argent public grâce à une base légale et ne dépendaient donc plus uniquement du financement local.

Concurrence d’offres comparables
En tant qu'association faîtière, parents as teachers Suisse propose le programme PAT – Apprendre avec les parents en Suisse allemande et au Tessin. Il s'agit d'une offre de visites à domicile, avec une approche différente, mais elle s’adresse à des familles avec un profil similaire à celles de petits:pas. PAT – Apprendre avec les parents est accompagné depuis 2010 par l'étude longitudinale ZEPPELIN menée par la Haute école intercantonale de pédagogie spécialisée. PAT est en concurrence directe avec schritt:weise.

Concurrence des pouvoirs publics
Le marché suisse des offres d’encouragement est en pleine progression. À moyen terme, les prestataires indépendants sont privés d’importants moyens financiers au profit de programmes publics de recherche et de développement.

4 Structure organisationnelle

4.1 Structure organisationnelle

Publication et droits d’auteur
L’association a:primo est l’éditeur de petits:pas et détient donc les droits d’auteur de tout le matériel spécifique développé pour cette offre. Nous pouvons ainsi garantir l’utilisation sur le long terme et le développement continu de petits:pas, sans que cela implique des coûts indirects lors de la mise en œuvre.

Franchise sociale
L’association a:primo développe et distribue petits:pas, mais ne crée pas de sites. La mise en œuvre de petits:pas repose sur le principe de franchise
sociale : a:primo accorde les droits d’utilisation à des organismes partenaires qui utilisent cette offre sur un ou plusieurs sites pour le compte des communes ou des villes. La convention d’utilisation sert avant tout de règlement d’application contraignant et d’un repère pour la garantie de la qualité.

4.2 Partenariats, coopérations et réseaux

Partenaire de petits:pas
Dans le cadre de l’aide financière accordée aux associations faîtières des organisations en faveur des familles, la Confédération suisse, par le biais de l’Office fédéral des assurances sociales, soutient les prestations de petits:pas.

Nous remercions également les partenaires suivants pour leur précieux soutien :

Gesundheitsförderung Schweiz
Promotion Santé Suisse
Promozione Salute Svizzera

B2 L’offre ping:pong

L’offre de prévention ping:pong accompagne les familles lors de l’entrée à l’école et permet aux enfants de bien démarrer leur parcours scolaire. Lors de huit rencontres de parents, les participantes et participants découvrent et expérimentent de façon stimulante différents moyens pour favoriser le développement de leur enfant en fonction de son âge et l’encourager par le jeu. Les parents rencontrent un·e enseignant·e et comprennent mieux le fonctionnement de l’école, ce qui permet de construire une relation de confiance mutuelle. Les discussions et les échanges sur des thèmes en lien avec l’éducation les sensibilisent sur les besoins de leur enfant, tout en leur permettant d’étendre leur réseau social. La communauté éducative, composée des parents et des professionnel·les de l’école, est renforcée et peut s’engager ensemble pour que l’enfant vive une entrée réussie dans le système scolaire.

5 Ressources, prestations et effets atteints

5.1 Ressources investies (Input)

Les recettes d'exploitation s'élèvent à 168 723 CHF en 2024 (dont 75 000 CHF proviennent d'aides financières de la Confédération), par rapport à des charges de 164 640 CHF. Les frais de personnel et d'infrastructure de ping:pong, à hauteur de 142 977 CHF, représentent environ 75 % des charges totales. En tout, 1 100 heures de travail ont été fournies pour ping:pong durant l'année écoulée.

5.2 Prestations (Output)

En 2024, les prestations suivantes ont été fournies pour l'offre de prévention ping:pong :

Diffusion de ping:pong
Pour l'année scolaire 2023/2024, 24 sites avec un total de 27 groupes ont mis en œuvre ping:pong. Au total, 27 animateurs et animatrices sont responsables de la mise en œuvre de ping:pong dans toute la Suisse.

Nouveaux sites
Quatre nouveaux sites ont démarré en été 2024 : Neuchâtel, Lufingen, Liestal et Küssnacht am Rhein.

Activités de ping:pong
Les données suivantes sont basées sur l'évaluation du cycle achevé en 2024 pour l'année scolaire 2023/2024 :

Au cours de l'année scolaire 2023/2024, 25 groupes ont mis en œuvre ping:pong sur 23 sites : 17 groupes ont mis en œuvre ping:pong préscolaire et 8 groupes ping:pong école.

En 2024, 191 familles ont terminé ping:pong. 153 enfants ont pu bénéficier directement de ping:pong préscolaire et 49 enfants de ping:pong école. De plus, 176 frères et sœurs ont bénéficié indirectement de l'offre. Au total, 378 enfants ont bénéficié de ping:pong.

En moyenne, le taux de participation aux rencontres de parents s'est élevé à 78% (ce qui représente un très bon chiffre). En tout, ce sont 163 mères, 26 pères, ainsi que deux autres personnes de référence qui ont participé aux rencontres de parents. Parmi les participant·es, 37 ont indiqué comme langue première l'allemand, 16 le français, 8 l'italien et 130 une autre langue.

Population bénéficiant de ping:pong
En tout, 42 parents ont suivi leur scolarité obligatoire en Suisse et 149 à l'étranger. 5 parents occupent un poste de cadre, 45 ont un emploi qualifié, 16 occupent un poste d'auxiliaire, 56 travaillent dans leur cadre domestique et familial. 15 parents sont sans emploi et 54 autres n'ont pas donné d'informations sur leur activité professionnelle actuelle.

Formation à l'animation
En 2024, des animatrices et animateurs ping:pong ont été formés à deux reprises. En tout, 8 nouveaux animateurs et animatrices ont suivi une formation à ping:pong durant deux journées intensives. En plus de l'introduction au matériel et aux contenus de l'offre, les animateurs et animatrices ont eu un aperçu de la pratique, donné par une animatrice expérimentée qui leur a raconté son vécu avant de répondre à de nombreuses questions. Durant la deuxième journée de formation, l'accent a été mis sur les compétences communicatives des animateurs et animatrices, et plus particulièrement sur le langage orienté vers les ressources.

Rencontre de recertification
En Suisse allemande, la rencontre de recertification s'est tenue en mars, avec 15 animateurs et animatrices. En Suisse romande, elle s'est déroulée en mai avec 7 animatrices. Le thème abordait était le plurilinguisme et la communication interculturelle. Les rencontres se sont terminées par un temps d'échange sur le cycle en cours, sur l'utilisation du matériel de ping:pong. Des informations importantes au sujet de l'offre ont également été transmises.

Poursuite du développement du matériel de ping:pong
Un nouveau flyer a été réalisé pour les partenaires du réseau. L'objectif du flyer était de soutenir les animatrices pour la recherche des familles. Grâce à ce nouveau flyer, les sites peuvent aussi montrer la vidéo réalisée pour la recherche des familles aux différents partenaires de leur réseau. Ces films donnent un aperçu de ping:pong aux potentiel·les participant·es.

Développement de ping:pong
Il a été examiné si l'ancrage de ping:pong à l'école pouvait être amélioré grâce à sept activités distribuées aux enfants et à leur famille entre les rencontres.

En outre, la nécessité d'un modèle ping:pong pour accompagner le passage de la 3ème année Harmos à la 4ème année Harmos a été examinée et le travail nécessaire à son développement a été clarifié. Les deux projets n'ont pas été retenus après examen. Il n'existe pas de besoin large pour la poursuite de leur développement.

Accompagnement des sites
Des réunions avec les responsables ont eu lieu sur trois sites. L'objectif de ces discussions portait sur des questions relatives à la mise en œuvre, sur la nécessité d'adapter le matériel, ainsi que sur un bilan de fin de cycle.

Relations publiques
L'association a:primo est en permanence en contact avec des personnes clefs au sein des cantons et des communes, afin de favoriser la diffusion de ping:pong.

Un mailing a été envoyé à 305 personnes responsables dans les communes du canton de Lucerne. L'objectif était de rappeler aux communes de plus de 5000 habitants le cofinancement cantonal de ping:pong. Le mailing a été envoyé en concertation avec la personne responsable au sein du canton.

Un mailing a été envoyé à la suite de la manifestation régionale dans le canton de Berne. Le thème était « Accompagnement préscolaire des familles : des voies efficaces pour votre commune » et a été envoyé en collaboration avec le réseau Bildung & Familie (Éducation & Famille).

Deux manifestations régionales ont également eu lieu, au cours desquelles ping:pong a pu être présenté aux représentant·es des communes (voir chapitre 9.2.)

Présentation dans les communes et les institutions
Durant l'année 2024, l'offre de prévention ping:pong a été présentée dans six communes ou cantons de Suisse alémanique et dans deux communes ou institutions de Suisse romande.
Les professionnel·les et les élu·es présents ont reçu des informations concernant ping:pong, sa possible mise en œuvre au niveau local et son ancrage dans les structures existantes. Dans certaines communes, petits:pas a également suscité de l'intérêt.

5.3 Résultats obtenus (Outcome/Impact)

Accompagnement scientifique de la phase pilote entre 2017 et 2020
Sur mandat d'a:primo, une équipe de l'Institut pour la recherche, le développement et l'évaluation de la Haute école pédagogique de Berne a accompagné sur le plan scientifique la phase pilote de l'offre ping:pong entre 2017 et 2020. L'objectif de cet accompagnement scientifique était d'acquérir des connaissances quant à la mise en œuvre des deux modèles de l'offre, ping:pong préscolaire et ping:pong école. Les points de vue des animatrices participantes, des enseignant·es de 1-2 HarmoS ainsi que des parents ont été recensés. Les résultats qui en sont ressortis ont permis à a:primo d'optimiser les conditions-cadres, les structures et les contenus de ping:pong.

Au total, 16 communes ont pris part à l'accompagnement scientifique et 18 animatrices ont mené 24 groupes de parents (parfois plusieurs groupes par commune). Ainsi, 213 parents ont suivi l'offre ping:pong durant cette période. De plus, 21 enseignant·es de 1-2 HarmoS ont participé activement à ping:pong. Le taux d'interruption parmi les parents participants s'est monté à 5 % durant la première année et à 15 % durant la deuxième. La pandémie de coronavirus n'a pas permis de mesurer le taux d'interruption durant la troisième année.

Les résultats de ces trois ans d'accompagnement scientifique montrent que les deux modèles de mise en œuvre de l'offre, soit ping:pong préscolaire et ping:pong école, ont largement pu être réalisés comme prévu. Le déclenchement de la pandémie de coronavirus peut être considéré comme une gageure particulière sur le plan de l'accompagnement scientifique, puisque cet événement a affecté tant la réalisation des rencontres de parents que les enquêtes prévues. Malgré ces défis, les animatrices, les enseignant·es et les parents participants ont fait part d'une grande satisfaction. Il en ressort que l'offre ping:pong a obtenu, au cours des trois premières années déjà, un haut niveau de reconnaissance dans la pratique.

Les familles éloignées de la culture scolaire et/ou en situation de vulnérabilité sociale ont pu être atteintes grâce à l’offre ping:pong. La moitié voire les trois quarts des parents participants étaient issus de la migration ; leur niveau de formation le plus élevé était l’école obligatoire ou une formation professionnelle. Un tiers de parents suisses, dont certains avec un diplôme de niveau tertiaire, a pris part à l’offre de ping:pong. Les mères ont été nettement plus présentes que les pères lors des rencontres de parents, puisqu’elles représentaient 83% à 100% des participants. Par conséquent, les groupes de parents se sont caractérisés par une grande hétérogénéité sur le plan du niveau de formation, de la diversité linguistique et des connaissances de la langue locale.

L’accompagnement scientifique montre que les attentes des parents vis-à-vis de l’offre ont été comblées. Il ressort des questionnaires réalisés auprès des parents que ceux-ci ont particulièrement apprécié les activités de jeux et les ont utilisés comme un réservoir d’idées pour des temps de jeux avec leurs enfants. Ils ont en outre indiqué mieux comprendre les besoins de leur enfant, pouvoir nouer des contacts avec d’autres parents et élargir leurs connaissances par rapport au système scolaire. Ils estiment que leur enfant est bien préparé à l’école. Les parents d’élèves 1-2H ont obtenu un meilleur aperçu du quotidien scolaire de leur enfant. Ils ont indiqué être plus conscients de leur manière d’interagir avec leur enfant et prendre davantage en considération ses intérêts. D’autre part, les parents ont perçu des évolutions positives chez leur enfant. Au terme de l’offre, ils se sont montrés grandement satisfaits et ont livré des retours positifs.

Les animatrices ont confirmé l’impression des parents. Selon elles, les parents se sont montrés plus ouverts au fil du temps et ont aussi fait part de leurs difficultés. Les expériences partagées au sein du groupe de parents et le soutien mutuel entre parents ont conduit dans certains cas à des contacts qui se sont poursuivis au-delà des rencontres de parents.

Les enseignant·es ont pu observer que les parents participant à l’offre ping:pong ont fait preuve d’ouverture envers eux et et n’hésitaient pas à leur poser des questions. Ils ont également constaté que les parents avaient une meilleure compréhension de l’école et de son fonctionnement, ainsi que du quotidien scolaire de leur enfant.

Les résultats de l’accompagnement scientifique permettent de constater de manière générale que, durant les trois années qu’a duré la phase pilote, les objectifs de l’offre ping:pong ont été atteints. C’est particulièrement valable dans les domaines suivants : le renforcement des compétences éducatives des parents, la stimulation des enfants ainsi que l’encouragement de la collaboration entre parents et enseignant·es.

5.5 Comparaison par rapport à l’année précédente : objectifs atteints, expériences d’apprentissage et succès

Progression du nombre de participant·es
Depuis ses débuts en 2017, l’offre de prévention ping:pong a permis d’aider en tout 714 parents. Les enfants et les frères et sœurs qui ont bénéficié indirectement de cette offre ne sont pas pris en compte dans ces chiffres.

Familles participant à ping:pong :

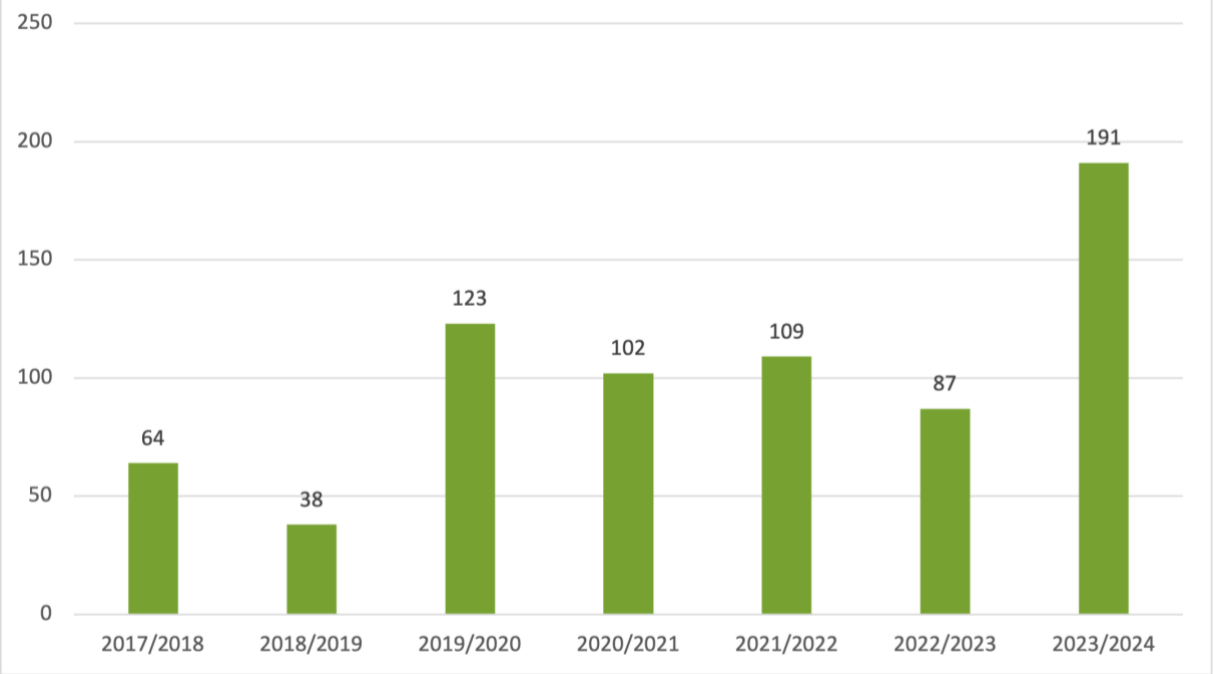

Enfants participant à ping:pong
En 2024, 191 parents ont terminé ping:pong. Nous avons manqué notre objectif initial de 300 familles. Cette différence s’explique par différents facteurs. Le nombre de nouveaux sites n'a pas été aussi élevé que prévu. Les processus menant à la réalisation de ping:pong dans les communes sont très longs. C'est pourquoi l’ouverture de nouveaux sites demande beaucoup d'engagement et de temps de la part d'a:primo. La recherche de familles reste également un thème récurrent dans les sites. Le travail en réseau pour recruter des familles est très chronophage pour les collaborateurs et collaboratrices de l’offre. Il est souvent difficile de s'appuyer sur les réseaux existants dans les sites et il faut donc accomplir un important travail de consolidation du réseau. Même dans les sites existants depuis longtemps, le recrutement de familles ne va pas de soi et nécessite à chaque cycle un engagement important des collaborateurs et collaboratrices.

Diffusion géographique
Actuellement, 24 sites ont signé une convention d’utilisation pour ping:pong avec a:primo. L’offre est désormais proposée dans 9 cantons et 21 communes. Des familles vivant dans des régions de montagne ou des régions rurales ont également pu profiter de ping:pong.

6 Planification et perspectives

6.1 Planification et objectifs

D'ici à la fin de l'année 2025, a:primo aimerait atteindre les objectifs suivants :

Diffusion de ping:pong
De nouveaux sites ont été ouverts, aussi bien en Suisse romande qu'en Suisse alémanique. En 2025, 33 groupes, avec 300 parents, démarrent un nouveau cycle dans toute la Suisse.

Recherche de nouveaux sites
L'objectif est avant tout de toucher de nouvelles régions, surtout dans les zones rurales. Cette offre est également mieux connue en Suisse romande. Pour ce faire, les personnes intéressées sont contactées par un travail de relations publiques ciblé, par le biais de courriels personnalisés et de présentations dans les communes. Les nouveaux sites et les organismes partenaires sont conseillés sur la mise en place des structures au niveau local ainsi que sur une mise en œuvre et un financement durables.

Accompagnement des sites
Les sites sont soutenus dans la mise en œuvre de ping:pong par les responsables de l'offre ping:pong. Pour les sites, 25 rapports au total seront préparés avec les données du Monitoring Online. Entre 8 et 10 animateurs et animatrices seront formé·es. En outre, deux rencontres de recertification seront organisées.

Poursuite du développement de ping:pong
Pour soutenir les animateurs et les animatrices dans leur utilisation du Monitoring Online, des vidéos explicatives sont réalisées.

6.2 Opportunités

Besoin dans les communes
L'offre de ping:pong répond aux besoins de nombreuses communes, pour qui la collaboration entre les institutions et les parents représente souvent un gros défi. C'est exactement le sujet traité par ping:pong. En Suisse, il s'agit de la seule offre qui bâtit réellement des ponts entre le milieu familial et l'école, grâce à des rencontres des parents qui sont organisées au sein de l'école, en présence d'un·e enseignant·e.

Le milieu scientifique s'intéresse aussi de plus en plus aux transitions. Différentes études ont abordé l'importance de l'accompagnement durant ces passages.

Le niveau politique est encouragé à trouver des solutions adaptées pour la petite enfance et pour l'accompagnement lors des transitions, ce qui représente une opportunité pour ping:pong.

6.3 Risques potentiels

Mesures d'économie
Les mesures d'économie qui se répandent dans le domaine de l'éducation compliquent la décision de commencer ping:pong. Les ressources financières des institutions préscolaires sont particulièrement limitées. Malgré leurs besoins, les communes intéressées ne disposent pas des ressources financières nécessaires pour mettre ping:pong en œuvre rapidement.

Longs processus
De nombreuses communes ont manifesté leur intérêt pour l'offre ping:pong. Puisque, au sein des communes, les décideurs impliqués dans le processus de mise en œuvre de nouvelles prestations proviennent de différents secteurs (politiques, école, institutions privées) et départements (affaires sociales, éducation, santé), cela prend beaucoup de temps. Ces longs processus décisionnels ne sont toutefois que difficilement compatibles avec les mécanismes budgétaires des communes. Les longues procédures en matière de prise de décision et de budget fatiguent les initiateurs au sein des communes, et les coupent dans leur élan. À cela s'ajoute le fait que le risque de changement de personnel augmente au cours de ces longs processus, ce qui implique parfois de les recommencer depuis le début.

Pénurie de personnel qualifié
Dans de nombreux sites, les changements fréquents de personnel constituent un défi majeur. En raison du manque de personnel qualifié, en particulier dans le secteur éducatif, il est parfois très difficile de pourvoir au poste de l'animation de ping:pong. Cette situation a également des répercussions sur la recherche des familles. En effet, les animateurs et les animatrices doivent à chaque fois recontacter les professionnel·les du réseau, ce qui implique une surcharge de travail.

7 Structure organisationnelle

7.1 Structure organisationnelle

Développement de ping:pong
L'offre de prévention ping:pong a été élaborée en incluant les institutions qui l'utiliseront à l'avenir. Elles peuvent faire part de leurs souhaits et fournir des expert·es de terrain qui pourront, lors du développement, garantir que ping:pong est compatible avec le quotidien des institutions.

Publication et droits d'auteur
L'association a:primo est l'éditeur de ping:pong et détient donc les droits d'auteur de tout le matériel spécifique développé pour cette offre. Nous pouvons ainsi garantir l'utilisation sur le long terme et le développement continu de ping:pong, sans que cela implique des coûts indirects lors de la mise en œuvre.

Franchise sociale
L'association a:primo développe et distribue ping:pong, mais ne crée pas les sites. La mise en œuvre de ping:pong repose sur le principe de franchise sociale : a:primo accorde les droits d'utilisation à des organismes partenaires qui utilisent cette offre sur un ou plusieurs sites pour le compte des communes ou des villes. La convention d'utilisation sert avant tout de règlement d'application contraignant et de repère pour la garantie de la qualité.

7.2 Partenariats, coopérations et réseaux

Dans le cadre de l'aide financière accordée aux associations faîtières des organisations en faveur des familles, la Confédération suisse, par le biais de l'Office fédéral des assurances sociales, soutient les prestations de ping:pong.

Nous remercions également les partenaires suivants pour leur précieux soutien :

B3 Diffusion et conseil

8 Notre approche

8.1 Stratégie

Depuis sa fondation en 2006, a:primo propose des offres d’encouragement précoce permettant de rejoindre des familles en situation de vulnérabilité sociale avec des enfants de 1 à 5 ans. Les activités d’a:primo permettent de sensibiliser aussi bien les spécialistes et les semi-professionnel·les que les représentant·es des trois niveaux politiques que sont la Confédération, les cantons et les communes à la situation des familles en situation de vulnérabilité sociale.

Au cours des dernières années, en collaboration avec les équipes de terrain, a:primo a accumulé de nombreuses connaissances et expériences concernant ces familles et la manière de les atteindre. Afin de diffuser ces connaissances, a:primo fournit les prestations suivantes :

Publications
Les publications doivent permettre de préparer et de publier des résultats scientifiques et des connaissances pratiques. L’accent est mis sur des thèmes qui contribuent à sensibiliser aux besoins des familles en situation de vulnérabilité sociale, à améliorer leur accès aux prestations, leur accompagnement et leur intégration sociale.

Offres de formation continue
Les connaissances pratiques doivent être transmises de manière efficace et durable par le biais d’offres de formation continue destinées aux spécialistes, aux semi-professionnel·les et aux personnes issues de l’administration publique et du monde politique.

Conseils aux communes
Par le biais de conseils individuels aux communes, celles-ci doivent être en mesure d’accompagner les familles de manière adéquate au niveau local ou régional, par exemple dans le cadre de réseaux centrés sur la famille.

8.2 Groupes cibles

L’association a:primo offre des services de diffusion et de conseil aux groupes cibles suivants :

Les professionnel·les de la formation, de l’accueil et de l’éducation doivent disposer des connaissances nécessaires pour accompagner des familles en situation de vulnérabilité sociale. Ces professionnel·les doivent également acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour former des semi-professionnel·les, c’est-à-dire des personnes non formellement qualifiées, et les soutenir dans leur intégration professionnelle.

Les semi-professionnel·les doivent recevoir des offres de formation continue et des aides pratiques adaptées à leurs besoins, afin de pouvoir bien accompagner des familles avec des enfants, en particulier des familles en situation de vulnérabilité sociale.

Les pouvoirs publics et les politiques doivent être informés de la situation de vie et des défis des familles en situation de vulnérabilité sociale. Ils doivent recevoir des connaissances pratiques sur la manière de mieux atteindre ces familles et d’adapter leurs prestations aux besoins des familles.

8.3 Prestations et effets attendus sur les groupes cibles

Groupe cible	Prestations diffusion et conseil	Effets attendus
Les professionnel·les	• Publications thématiques traitant de connaissances théoriques et pratiques. • Ateliers • Webinaires	• Le groupe cible a une meilleure connaissance de la situation de vie des familles en situation de vulnérabilité sociale (parents et enfants). • Le groupe cible reçoit des suggestions sur la manière de mieux aborder et accompagner les familles en situation de vulnérabilité sociale. • Le groupe cible possède les connaissances sur la manière d'accompagner et de soutenir au mieux les semi-professionnel·les dans leur travail. • Le groupe cible connaît des approches pour réduire les obstacles à l'accès aux offres. • Le groupe cible identifie des champs d'action et met en œuvre des mesures pour mieux atteindre les familles en situation de vulnérabilité sociale. • Le groupe cible améliore l'égalité des chances pour les enfants grandissant dans des contextes de vulnérabilité sociale.
Les semi-professionnel·les	• Développement de cours de formation continue et de contenus d'apprentissage spécifiques • Développement de matériel pour la transmission de connaissances pratiques aux parents • Plateformes d'apprentissage en ligne • Webinaires	• Le groupe cible reçoit des instructions sur la manière d'aborder et d'accompagner les familles en situation de vulnérabilité sociale. • Le groupe cible améliore ses compétences professionnelles et peut éventuellement obtenir un certificat. • Le groupe cible obtient de meilleures possibilités d'intégration sur le marché du travail, en particulier dans le domaine de l'accompagnement.
Les pouvoirs publics et les politiques	• Publications • Ateliers • Webinaires • Plateformes cantonales et espaces d'échange • Conseils	• Le groupe cible a une meilleure connaissance de la situation de vie des familles en situation de vulnérabilité sociale (parents et enfants). • Le groupe cible connaît mieux la diversité des offres pour les familles et les enfants. • Le groupe cible connaît les approches visant à réduire les obstacles à l'accès aux offres. • Le groupe cible identifie des champs d'action et met en œuvre des mesures pour mieux atteindre les familles en situation de vulnérabilité sociale. • Le groupe cible améliore l'égalité des chances pour les enfants grandissant dans des contextes de vulnérabilité sociale.

9 Prestations, planification et perspectives

9.1 Ressources investies (Input)

Pour 2024, les recettes d'exploitation s'élèvent à 577 821 CHF (dont 195 000 CHF d'aides de la Confédération), par rapport à des charges de 490 756 CHF. Les frais de personnel et d'infrastructure pour la diffusion et le conseil, à hauteur de 415 663 CHF, représentent environ 85 % des charges totales. Durant cette même année, 3 197 heures de travail ont été fournies pour le domaine diffusion et conseil.

9.2 Prestations (Output)

En 2024, les prestations suivantes ont été fournies dans le domaine de la diffusion et du conseil :

Conseil aux communes
Au total, 18 communes ont été conseillées sur le thème de l'encouragement précoce. Les communes suivantes ont bénéficié des conseils quant à schritt:weise et ping:pong : ville de Zoug, Urtenen-Schönbühl, Illnau-Effretikon, Diepoldsau, Rafz, Kehrsatz, Endingen. Les communes suivantes ont bénéficié de conseils concernant ping:pong : Aigle, Fribourg, Langenthal, Rorschach, Weggis, Nebikon, Lucerne. Les communes suivantes ont pu bénéficier de conseils complémentaires en matière de mise en réseau centrée sur la famille : Weggis et Glaris Nord.

Mise en réseau centrée sur la famille
Cinq réunions ont été organisées avec Alliance Enfance pour mettre en place un réseau axé sur les familles. En outre, des échanges réguliers ont eu lieu avec Radix sur le thème « Comment pouvons-nous soutenir les communes et quelles informations sont pertinentes pour elles ? ». Il a été décidé qu'a:primo prendrait la coordination du projet « praxis:dialog » prévues et que Radix apporterait son expertise pour conseiller les communes.
En collaboration avec Alliance Enfance et Radix, un projet pilote intitulé « starting strong together » a été planifié pour la mise en œuvre à long terme de la mise en réseau centrée sur la famille en Suisse. Le financement du projet pilote est assuré jusqu'à fin 2025.
Une réunion avec l'Office fédéral de la santé publique et Promotion Santé Suisse sur la mise en réseau centrée sur la famille a également eu lieu.
La direction a participé à la « Rencontre internationale sur la mise en réseau centrée sur la famille »

dans le Tyrol du Sud, où elle a échangé avec des organisations d'Allemagne, d'Autriche, d'Italie et du Liechtenstein. En outre, a:primo a conseillé les cantons sur le thème de la mise en réseau centrée sur la famille lors de cinq événements différents.

Projet « praxis:dialog »
La nouvelle série d'ateliers en ligne intitulé « praxis:dialog », s'adresse aux professionnel·les suisse-alémaniques qui bénéficient déjà d'une expérience dans l'élaboration et/ou la mise en œuvre d'un réseau centré sur la famille. L'avant-projet est terminé et les retours d'expérience ont été recueillis. Un besoin important d'informations pratiques a été identifié.

Webinaire « Ensemble dès le début ! Comment y parvenir ? »
En collaboration avec la Fédération Suisse des Sages-Femmes, l'Association suisse des consultations parents-enfants, Santé Publique Suisse et Alliance Enfance, un webinaire a été organisé le 14 novembre 2024 pour les professionnel·les de la petite enfance. Environ 490 personnes y ont participé.

Publication " Accompagnement des familles en situation de vulnérabilité sociale : une mission transversale "
Avec la nouvelle publication, a:primo a mis en évidence les défis rencontrés par les familles en situation de vulnérabilité sociale et présenté des pistes de solution pratiques. Publiée au printemps 2024, en français et en allemand, elle a rencontré un écho très favorable auprès des professionnel·les. Fin 2024, elle avait été téléchargée 168 fois en français et 498 fois en allemand. De plus, une version courte destinée aux décideurs et décideuses politiques a été élaborée. Elle sera publiée au printemps 2025.

Table ronde « Accompagnement des familles en situation de vulnérabilité sociale : une mission transversale »
Pour donner suite à la publication, une table ronde a été organisée en allemand le 13 juin 2024. 164

personnes se sont inscrites à cet événement en ligne. La table ronde a été suivie d’une discussion passionnante.

Publication sur l'empowerment du point de vue de parents de petits:pas
Les travaux pour la nouvelle publication ont été lancés. Des entretiens ont permis la récolte de données qualitatives. La publication paraîtra avant l'été 2025.

Offre de formation continue/ateliers
Les spécialistes sont sensibilisés au groupe cible des familles en situation de vulnérabilité sociale et peuvent acquérir des savoirs méthodiques afin de les accompagner. Pour ce faire, des ateliers et des présentations sont proposés lors de colloques. En 2024, 5 ateliers ont été organisés lors de colloques et un après-midi de formation a été donné dans une haute école.

Projet de développement « kom:pass droits de l'enfant|protection de l'enfance »
Tous les cours de la plateforme de formation sont terminés et téléchargés sur la plateforme. La phase pilote est terminée et la plateforme de formation a été mise en service à la fin de l'année 2024. Cette phase pilote s'est achevée par une enquête auprès des personnes ayant participé à cette phase et auprès d'expert·es.
La majorité des participant·es au projet pilote (94,6%) recommandent cette formation continue. Les vidéos pédagogiques sur les droits de l'enfant et la protection de l'enfance, ainsi que les idées pratiques ont été particulièrement appréciées. 89,2 % des personnes interrogées ont déjà mis en pratique dans le cadre de leur travail les idées apprises via la plateforme. La formation continue a sensibilisé les participant·es à l'importance d'intégrer davantage les droits de l'enfant dans leur travail. Une part importante des personnes interrogées (56,8 %) ont activement discuté des droits de l'enfant avec des enfants ou des parents. Dans l'ensemble, l'évaluation a montré que la formation continue était jugée très utile, mais qu'il existait encore un potentiel d'amélioration dans certains domaines, notamment dans la conception du matériel didactique.
Les professionnel·les interrogé·es considèrent la plateforme de formation comme une ressource précieuse pour sensibiliser à la protection et aux droits des enfants. Elle est particulièrement utile pour les nouveaux collaborateurs et collaboratrices, tandis que les collaborateurs et collaboratrices de longue date peuvent s'en servir pour rafraîchir leurs connaissances. Les critiques ont principalement porté sur la longueur des vidéos. Les suggestions d'amélioration mentionnent les éléments interactifs et une structure plus ciblée.

Jeu de cartes « Gestion des médias numériques »
Un nouveau jeu de cartes destiné aux parents sur la gestion des médias numériques a été développé en collaboration avec zischtig.ch. Le nouveau jeu de cartes, disponible en allemand, est vendu depuis novembre 2024 dans la boutique en ligne d'a:primo.

Le jeu de cartes aide à réfléchir à l'utilisation des médias au sein de la famille lors de discussions informelles avec les parents. Il propose des suggestions et des conseils pour l'éducation au quotidien et présente des activités alternatives aux médias numériques. Le jeu de cartes se compose de 35 cartes illustrées au format A5 avec quatre modèles à photocopier. Il s'adresse à toutes les personnes qui travaillent avec des parents d'enfants âgés de 0 à 6 ans.

Le jeu de cartes a reçu des retours très positifs de la part des utilisateurs et utilisatrices. Il est très apprécié dans le travail avec les familles.

Webinaire « Médias numériques et petite enfance : comment engager le dialogue avec les parents »
Le 27 novembre 2024, un webinaire a été organisé en allemand avec zischtig.ch à l'occasion de la publication du nouveau jeu de cartes. Environ 70 professionnel·le·s de la petite enfance ont participé à ce webinaire, au cours duquel le jeu de cartes leur a été présenté.

Événements régionaux
Nous avons eu l'occasion d'organiser cinq manifestations régionales en Suisse romande et en Suisse alémanique. Le 25 janvier, une manifestation
régionale s'est tenue au Südland Forum de Berne sur le thème « Accompagnement préscolaire des familles : des voies efficaces pour votre commune » en collaboration avec le réseau Éducation & Famille, à laquelle ont participé 27 personnes. Le 6 mars, nous avons tenu un stand lors de la
manifestation sur le thème de l'encouragement de la petite enfance dans le canton de Lucerne, qui a réuni environ 130 participants issus de communes, d'écoles et d'organisations spécialisées.Le 28 mars, nous avons également pu présenter ping:pong à

Aigle lors d’une séance du réseau« Enfance et jeunesse ».

Le 28 avril, un webinaire avec Radix sur le thème « Petite enfance : comment développer une politique pour toutes les familles dans notre commune ? » a été organisé pour les communes des cantons de Genève, Vaud, Fribourg, Tessin et Jura. Douze représentants de communes ont participé au webinaire.
Le 9 juillet, nous avons pu tenir un stand lors de la conférence sur l'éducation précoce dans le canton de Saint-Gall. Nous avons établi 150 contacts grâce à nos flyers.

Plateforme vaudoise 2025
La Plateforme vaudoise pour une politique de l’enfance et de la famille s’adresse aux élu·es des communes vaudoises en charge des politiques de l’enfance et de la famille. Elle leur offre un aperçu de plus de 20 prestations destinées aux enfants (0-16 ans) et aux familles dans le canton.
L’événement destiné aux communes vaudoises aura lieu en février 2025.

Plateformes cantonales
Le canton de Fribourg s'intéresse à la création d'une plateforme cantonale. Des discussions ont eu lieu avec différents acteurs et actrices, ainsi qu’avec une fondation. Cette dernière est en cours de réorientation et pourrait envisager de soutenir financièrement une telle plateforme et le processus associé. Il est prévu de revenir sur ce sujet en 2025.

Dans le canton de Genève, un échange a eu lieu avec Lisa Mazzone (coprésidente de l'Alliance Enfance) et Katharina Schindler Bagnoud (directrice de l'Ecole des Parents, organisme responsable de petits:pas) afin de trouver des partenaires de coopération pour une plateforme cantonale.

9.3 Comparaison par rapport à l’année précédente : objectifs atteints, expériences d’apprentissage et succès

Pour réaliser la vision d'a:primo, il est essentiel de mettre en place des services diversifiés. Le domaine du conseil et de la diffusion existe depuis 2022. Dans une première phase, un important travail conceptuel a été réalisé. Mais la rentabilité de ce domaine constitue un défi particulier. Les prestations ne peuvent pas être rémunérées par les canaux habituels et de nombreux projets dans ce domaine dépendent fondamentalement de la recherche de fonds. Pour ce faire, il a été nécessaire de développer le domaine de la recherche de fonds et d'adapter la procédure dans la sélection des projets. L’association a:primo se trouve dans un champ de tension entre des ressources financières et humaines limitées et des dépenses élevées pour la réalisation de ce type de projets. Dans ce contexte, atteindre les projets dans les délais impartis relève du défi et il faut parfois redéfinir les priorités.

10 Planification et perspectives

10.1 Planification et objectifs

D'ici à la fin de l'année 2025, a:primo aimerait atteindre les objectifs suivants :

Publication sur l'empowerment du point de vue de parents de petits:pas
Une publication sera rédigée, tentant de mettre en évidence les facteurs qui favorisent l'empowerment des familles. Il s'agit d'examiner de plus près les facteurs qui motivent les parents en situation de vulnérabilité sociale à initier des changements pour améliorer la qualité de vie de leur famille. Pour ce faire, des entretiens ont été menés avec 8 parents ayant participé à petits:pas en fin d'année 2024. La publication donne la parole à ces parents : ils racontent ce qui les a aidés à entreprendre des changements significatifs et durables dans leur vie de famille. Ils détaillent aussi quels changements ils ont instauré pour améliorer le cadre de vie dans lequel leurs enfants grandissent. Cette nouvelle publication vise à informer et à sensibiliser les professionnel·les et le monde politique (local, cantonal, national) aux intérêts des parents en situation de vulnérabilité sociale. La publication paraîtra en début d'été 2025.

Événements suite à la publication
Dans le deuxième semestre 2025, se tiendront deux événements en lien avec le thème de la nouvelle publication, un en allemand et un en français. Ils s'adresseront aux professionnel·les, ainsi qu'aux responsables communaux et cantonaux de l'enfance et de la famille.

Plateforme vaudoise 2025
Un événement, qui s'adresse aux élu·es des communes vaudoises en charge des politiques de l'enfance et de la famille sera organisé en février 2025. Le thème portera sur la question « Comment faciliter le quotidien des familles ? ». Sur un après-midi, des conférences, la présentation de 20 prestations et des ateliers seront proposés à Morges.

Formations continues pour les professionnel·les
Les professionnel·les sont sensibilisés au groupe cible des familles en situation de vulnérabilité sociale par le biais de formations continues et acquièrent des connaissances méthodiques sur la manière de les accompagner. Des formations continues et/ou des ateliers sont élaborés et organisés à cet effet.

Conseil aux communes
Un concept de conseil pratique sera élaboré. Les communes doivent bénéficier d'un accompagnement durable afin d'atteindre et d'intégrer les familles en situation de vulnérabilité sociale. L'accompagnement comprend la conception, la mise en œuvre et l'ancrage des offres dans les structures locales. Les réseaux centrés sur la famille servent de modèle pratique pour l'accompagnement. Des échanges ont lieu avec les communes, les organisations et les cantons qui mettent déjà en œuvre le concept de réseaux centrés sur la famille en Suisse.

Événements régionaux
Les responsables de l'encouragement précoce dans les communes doivent être informés des offres actuelles pour les familles et recevoir des connaissances pratiques sur la manière de mieux atteindre les familles, en particulier celles en situation de vulnérabilité sociale. Pour ce faire, 2 à 3 événements régionaux seront organisés.

kom:pass droits de l'enfant | protection de l'enfant
La plateforme de formation kom:pass est mis en œuvre dans le cadre de l'activité régulière et les structures correspondantes sont ancrées chez a:primo. Les résultats de la phase pilote sont résumés dans un rapport et intégrés à la plateforme de formation. La diffusion de kom:pass a commencé, a:primo recherche des multiplicateurs et des multiplicatrices, afin d'atteindre le groupe cible. Deux webinaires sont organisés pour les participant·es.

Projet « Mise en réseau centrée sur la famille »
Dans le cadre du projet pilote « starting strong together », l'assocation a:primo a le mandat de rédiger un document de base en français, italien et allemand. La publication de ce document est prévue pour l'automne 2025.

Projet « praxis:dialog »
Dans le cadre du projet « praxis:dialog », 3-5 rencontres sont organisées en allemand. Il s'agit de temps d'échange proposé en ligne pour des professionnel·les qui bénéficient déjà d'une

expérience dans l’élaboration et/ou la mise en œuvre d’un réseau centré sur la famille. Les contenus des échanges sont retranscrits, pour être mis à disposition d’autres professionnel·les dans une logique de transfert de savoir.

10.2 Opportunités

Atteindre les familles en situation de vulnérabilité sociale est un problème majeur pour de nombreux acteurs et actrices. Beaucoup reconnaissent la nécessité d’agir et sont intéressés par des publications, des formations continues et des conseils qui associent la théorie actuelle à la pratique vécue.

10.3 Risques potentiels

Il n’y a toujours pas de base légale qui impose des investissements dans le domaine de l’encouragement précoce. Par conséquent, le financement des services dans ce domaine reste un défi permanent et il est difficile de savoir quand les pouvoirs publics seront prêts à payer pour ces services. De plus, il existe dans ce domaine une concurrence de la part des pouvoirs publics, en particulier des hautes écoles spécialisées.

11 Structure organisationnelle

11.1 Structure organisationnelle

Développement des offres
Les offres dans le domaine de la diffusion et du conseil sont développées en échange avec les bénéficiaires directs ou avec les institutions qui sont en relation étroite avec les bénéficiaires (par ex. en tant qu'employeurs). Les besoins et les préoccupations du groupe cible peuvent ainsi être directement intégrés dans les offres. L'implication d'expert·es de terrain permet en outre de garantir la compatibilité des offres avec le quotidien des institutions qui travaillent avec les bénéficiaires.

Publication et droits d'auteur
L'association a:primo est l'éditeur de toutes les publications et détient donc les droits d'auteur de tout le matériel spécifique développé. Nous pouvons ainsi garantir l'utilisation sur le long terme et le développement continu, sans que cela implique des coûts indirects lors de la mise en œuvre.

11.2 Partenariats, coopérations et réseaux

kom:pass droits de l'enfant | protection de l'enfant

Dans le cadre de l'aide financière accordée aux associations faîtières des organisations en faveur des familles, la Confédération suisse, par le biais de l'Office fédéral des assurances sociales, soutient les prestations de ping:pong.
Pour le développement de kom:pass droits de l'enfant | protection de l'enfant, nous avons pu compter sur le soutien des partenaires suivants :

Stiftung Hedwig Witkowsky	Paul Schiller Stiftung	Kanton Zürich – Amt für Jugend und Berufsberatung

Organisation de la Plateforme Vaudoise

Pour le développement de kom:pass droits de l'enfant | protection de l'enfant, nous avons pu compter sur le soutien des partenaires suivants :

Office fédéral des assurances sociales OFAS	LIBERTÉ ET PATRIE canton de vaud	PRO FAMILIA VAUD

Set de cartes « Médias numériques et petite enfance »

Pour le développement du nouveau set de cartes « Médias numériques et petite enfance », nous avons pu compter sur le soutien des partenaires suivants :

STIFTUNG LAURENZ FÜR DAS KIND BASEL	MIGROS Pour-cent culturel	fondation adrian et simone frutiger

C Notre organisation

12 Profil de l'organisation

12.1 Informations générales sur l'organisation

Nom	**a:primo** **Association pour l'encouragement précoce d'enfants en situation de vulnérabilité sociale**
Siège principal	Ackeretstrasse 6, 8400 Winterthour
Succursale	Avenue de Rumine 2, 1005 Lausanne
Coordonnées de contact	Verein a:primo Ackeretstrasse 6 8400 Winterthour +41 52 511 39 40 www.a-primo.ch Erika Dähler, co-directrice, erika.daehler@a-primo.ch Anke Moors, co-directrice, anke.moors@a-primo.ch
Forme juridique	a:primo est une association selon les dispositions de la législation suisse (arts 60ss. du Code civil suisse).
Fondation	L'association a:primo a été fondée en 2006.
But de l'association	Le soutien d'utilité publique et durable de l'encouragement d'enfants d'âge préscolaire en situation de vulnérabilité sociale constitue l'objectif de l'association a:primo. L'encouragement précoce général ainsi que l'encouragement précoce dans le cadre d'offres font partie des domaines d'activités. Pour atteindre son objectif, l'association dispose d'un bureau.
Statuts	www.a-primo.ch/fr/qui-sommes-nous/association-a-primo/adhesion
Inscription au registre de commerce	L'association est inscrite au registre de commerce du canton de Zurich depuis le 17/09/2013.
Utilité publique	Sur décision du 29/04/2010 de l'administration fiscale du canton de Zurich, l'association a:primo est reconnue comme organisation d'utilité publique et exonérée de l'impôt cantonal, des impôts communaux et de l'impôt fédéral direct.
Indépendance	L'association a:primo est politiquement indépendante et de confession neutre. C'est une organisation juridiquement indépendante vis-à-vis de ses partenaires financiers.

Nombre de collaborateurs et collaboratrices	**2022**	**2023**	**2024**
Collaboratrices et collaborateurs fixes travaillant à temps partiel	9	11	10

Collaboratrices indépendantes	1	2	1
Membres bénévoles du comité directeur	8	8	8
Emplois à plein temps (100 %)	**6,4**	**7,4**	**6,7**

12.2 Adhésions et organisations affiliées

Les 5 organisations (personnes morales) suivantes sont affiliées à l'association a:primo en tant que membres individuels : Femmes-Tische/Hommes-Tische, Netzwerk Bildung und Familie (Réseau Éducation et Famille), Schweizerischer Spielgruppenverband SSLV (Fédération suisse de l'animation de groupe de jeux), Institut Marie Meierhofer pour l'enfant (MMI), Scuola universitaria professionale della Svizzera italiana {Supsi}.

L'association a:primo est membre des organisations suivantes : Alliance Enfance, Formation des parents CH, Femmes-Tische/Hommes-Tische, GAIMH (association germanophone pour la santé mentale des enfants), Institut Marie Meierhofer pour l'enfant, Réseau suisse des droits de l'enfant, Réseau santé psychique suisse, Pro Familia Suisse, Santé publique suisse, Swiss Society for Early Childhood Research.

12.3 Partenaires institutionnels

Depuis 2016, l'association a:primo est soutenue par l'Office fédéral des assurances sociales dans le cadre de l'aide financière accordée aux associations faîtières des organisations en faveur des familles.

Depuis 2019, Promotion Santé Suisse aide a:primo à ancrer les deux offres, petits:pas et ping:pong, dans toute la Suisse.

Gesundheitsförderung Schweiz
Promotion Santé Suisse
Promozione Salute Svizzera

Depuis 2020, a:primo est soutenue par la Fondation Max Kohler, pour garantir la diffusion, l'innovation et la pertinence des offres petits:pas et ping:pong. Ce soutien fiable permet à a:primo d'agir de manière efficace, de rester flexible et de continuer à développer ses offres afin qu'elles puissent être mises en œuvre de manière encore plus efficace.

MAX KOHLER STIFTUNG

Depuis 2024, a:primo est soutenu par la Fondation Ernst Göhner. Ce soutien renforce a:primo en tant qu'organisation, dans ses offres et dans la mise en place des structures nécessaires aux familles en situation de vulnérabilité sociale.

ERNST GÖHNER STIFTUNG

12.4 Environnement et profil social

L'association a:primo est une association d'utilité publique, politiquement indépendante et de confession neutre. Elle propose une culture d'entreprise orientée sur la famille qui encourage la conciliation de la vie familiale et professionnelle par des conditions de travail flexible (durée annuelle du travail, travail à temps partiel, télétravail).

L'association a:primo défend les droits des enfants. En signant la charte, les organismes partenaires s'engagent à les respecter. Les droits de l'enfant font partie intégrante de la formation des collaborateurs et collaboratrices des deux offres et sous-tendent toute la conception de petits:pas et de ping:pong.

La protection de l'environnement nous tient à cœur. L'exploitation responsable des ressources employées en témoigne (consommation de papier, d'énergie et d'eau, recours aux transports publics).

13 Prestations, planification et perspectives

13.1 Ressources investies (Input)

Pour 2024, les recettes d’exploitation s’élèvent à 346 837 CHF (dont 194 686 CHF d’aides de la Confédération), par rapport à des charges de 338 225 CHF. En ce qui concerne les dépenses, 165 000 CHF ont été versés aux organisations membres Femmes-Tische / Hommes-Tische et Netzwerk Bildung und Familie pour des prestations de tiers. Les frais de personnel et d’infrastructure de l’association a:primo, à hauteur de 155 741 CHF, représentent environ 45 % des charges totales. Durant cette même année, 3 945 heures de travail ont été fournies au niveau de l’association.

13.2 Prestations (Output)

Prestations dans le cadre des aides financières de l’OFAS

L’Office fédéral des assurances sociales (OFAS) règle l’attribution des aides financières à a:primo et à ses organisations membres Femmes-Tische / Hommes-Tische, ainsi qu’au Netzwerk Bildung und Familie, pour des activités, des prestations et des projets réguliers. Les activités d’a:primo sont présentées dans le chapitre B de ce rapport annuel. Les activités des organisations membres peuvent être consultées dans les rapports annuels de chacune d’entre elles.

L’association a:primo coordonne la collaboration avec les organisations membres et est responsable de la présentation des rapports à l’OFAS. En septembre, un atelier commun a été organisé afin de renforcer la coopération entre les organisations membres.

Prestations de l’association a:primo

Relations publiques d’a:primo
En tout, le Bureau et les collaboratrices d’a:primo ont participé à 11 colloques et conférences. Leur présence lors de ces évènements sert avant tout à entretenir les contacts existants. L’association a:primo a proposé des ateliers sur différents thèmes, à l’occasion de 5 colloques.

Nous avons également écrit trois articles dans différentes publications. Nous avons publié 85 posts sur LinkedIn et 51 sur Facebook. En outre, nous avons envoyé des cartes de vœux de Noël à environ 300 personnes ainsi qu’un mailing de Noël sous forme de newsletter à plus de 3'000 personnes.

Promotion d’intérêts
L’association a:primo est membre de différentes associations et a participé à six assemblées générales. Depuis 2020, la co-directrice Erika Dähler siège au comité directeur d'Alliance Enfance. Dans le cadre de cette fonction, elle a participé à cinq réunions du comité directeur et à quatre rencontres thématiques en 2024. En outre, en tant que membre du comité directeur d'Alliance Enfance, elle s'est engagée en faveur des réseaux centrés sur la famille. Elle a participé à une conférence dans le Tyrol du Sud et à diverses manifestations organisées par la fondation Mercator dans le cadre de Gender*Rollen.

En 2024, a:primo a participé à deux consultations et a ainsi fait valoir le point de vue et les besoins des familles en situation de vulnérabilité sociale. L’association a:primo a pris position sur l'adaptation de l'ordonnance sur l'encouragement des activités extrascolaires pour les enfants et les jeunes (LEEJ) dans le cadre de la mise en œuvre de la motion 19.3633 « Ombudsman pour les droits de l'enfant » et sur la mise en œuvre de l'initiative parlementaire 21.403 « Remplacer le financement de départ par une solution adaptée aux réalités actuelles» à l'intention de la CSEC-E.

Au total, 352 heures ont été consacrées au travail de plaidoyer.

Travail au niveau de l’association et direction
La participation à l’Académie de l'impact a été l'un des axes importants du travail au niveau de l’association elle-même. L'objectif est de rendre les actions d'a:primo encore plus efficace et d'adapter en conséquence notre système de rapports et notre communication.

En 2024, cinq réunions du comité directeur, une retraite du comité directeur et un atelier avec l'équipe et le comité directeur ont eu lieu. En outre, divers thèmes ont été abordés lors de sept réunions dans différents groupes de travail. L'année dernière, l'accent a été mis sur l'élargissement du comité directeur, la stabilisation des finances, l'orientation vers l'impact et le développement stratégique.

La participation à l’Académie de l’impact ainsi que le développement stratégique et organisationnel doivent être bien coordonnés et liés au développement de l'équipe.

Fin octobre, une collaboratrice responsable de schritt:weise a quitté a:primo. Cela a été l'occasion de redistribuer ses tâches au sein de l’équipe. La fin d'un projet a permis à une autre collaboratrice de reprendre une partie des tâches. Ainsi, a:primo pourra dresser en 2025 un état des lieux des tâches et des rôles à venir et adapter la planification du personnel aux besoins effectifs.

Au total, la direction a consacré 1 136 heures au travail pour l’association et à la gestion.

Finances et recherche de fonds
Les processus comptables et financiers ont été numérisés et adaptés en 2024. Le changement de banque, qui a conduit à la conclusion d'un accord avec la Banque Cantonale de Zurich, a permis d'obtenir une ligne de crédit. La trésorerie d’a:primo est ainsi mieux assurée à long terme.

Dans le domaine de la philanthropie, des contacts ont été établis avec différentes fondations et 18 demandes ont été déposées au total, tant pour le financement du travail d'a:primo que pour des projets spécifiques, comme l'offre « kom:pass droits de l’enfant|protection de l’enfant et le set de cartes « Médias numérique et petite enfance ». À la fin de l'année, a:primo avait pu garantir le financement de tous ses projets.

Au total, 1 340 heures ont été consacrées au domaine Finances et philanthropie.

En raison de l’arrêt ou de la diminution des contributions de soutien de partenaires de longue date, la recherche de fonds devient de plus en plus importante pour a:primo. Le groupe de travail Finances du comité a élaboré une stratégie de recherche de fonds en collaboration avec la direction. Deux ateliers ont en outre été organisés avec des spécialistes externes. L'augmentation des capacités de recherche de fonds est une mesure importante pour renforcer durablement les finances de l'organisation. Depuis début septembre 2023, un 0,7 EPT supplémentaires est disponible dans le domaine de la philanthropie.

Une vaste recherche de fonds a été organisée pour le financement du "kom:pass droits de l'enfant|protection de l'enfant", ainsi que pour d'autres projets tels que le set de cartes "Méee". Nous avons obtenu des succès partiels.

Transferts de savoir-faire et de connaissances
En 2024, deux transferts de savoir ont été menés au sein de l’équipe a:primo, accompagnés de documentation. Un thème portait sur « le Customer Journey », le deuxième sur « La force de l’intelligence collective ». Un atelier a été organisé avec le comité d’a:primo sur le thème « La logique de l’impact ». Une retraite d’équipe de deux jours a eu lieu sur le thème « Force de l’intelligence collective », ainsi que sur les ressources et la planification annuelle.

13.3 Planification et objectifs 2025

Collaboration avec les organisations membres
La collaboration avec les associations Femmes-Tische/Männer-Tables et Netzwerk Bildung und Familie pour la mise en œuvre et le reporting des objectifs stratégiques de la demande « Aides financières accordées aux associations faîtières des organisations en faveur des familles » se déroule conformément au règlement d'organisation et aux étapes définies dans le contrat conclu avec l'OFAS. Une demande pour la période de financement 2026 à 2029 sera en outre déposée.

Communication et relations publiques
La présentation d'a:primo est adaptée à la nouvelle stratégie et actualisée. Pour ce faire, la stratégie de communication et le corporate design/corporate identity sont adaptés. La stratégie en matière de médias sociaux est vérifiée et actualisée. Le site web et le matériel publicitaire sont revus et renouvelés.

Promotion d’intérêts
La collaboration au sein du comité d'Alliance Enfance et la participation au lobbying politique sur le thème de l'encouragement précoce au niveau national et cantonal sont poursuivies.

Finances et recherche de fonds
Les processus comptables et financiers ont été numérisés et adaptés en 2024. Le changement de banque, qui a conduit à la conclusion d'un accord avec la Banque Cantonale de Zurich, a permis d'obtenir une ligne de crédit. La trésorerie de a:primo est ainsi mieux assurée à long terme.

Dans le domaine de la philanthropie, des contacts ont été établis avec différentes fondations et 18 demandes ont été déposées au total, tant pour le financement du travail d'a:primo que pour des projets spécifiques, par exemple pour l'offre kom:pass droits de l’enfant|protection de l’enfant et le set de cartes « Médias numériques et petite enfance ». À la fin de l'année, a:primo avait pu garantir le financement de tous ses projets.

Au total, 1 340 heures ont été consacrées au domaine Finances et philanthropie.

Développement organisationnel
La structure organisationnelle de l'association reflétera la nouvelle stratégie. Les collaboratrices se verront attribuer des domaines de responsabilité clairs et toutes les compétences nécessaires. À cette fin, les processus décisionnels seront définis pour chaque domaine.

Une gestion globale de l'impact sera mise en œuvre sur la base des conclusions de l'Académie de l'impact.

Jubilé 2026
En 2026, l’association a:primo fêtera ses 20 ans d’existence. Une planification des activités et de la communication pour ce jubilé seront établies et le financement assuré.

14 Finances

14.1 Comptabilité et présentation des comptes

Modèle de financement d’a:primo
L’association d’utilité publique a:primo assure son financement par les sources de revenus suivantes, selon l’art. 4.1 des statuts :

- Cotisations
- Recettes provenant de prestations fournies par l’association
- Droits d’utilisation à verser par les organismes partenaires
- Cotisations et subventions d’institutions privées et publiques
- Intérêts sur le patrimoine de l’association
- Dons, donations, legs

Principes de présentation des comptes
Pour la première fois, les comptes de l'association sont établis conformément aux recommandations relatives à la présentation des comptes RPC de branche 1-6 et RPC 21 et sont conformes au Code des obligations suisse et aux dispositions des statuts. Les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats.

Principes comptables et d’évaluation
La comptabilité est établie en francs suisses (CHF). Les actifs et les passifs sont convertis aux cours de clôture des devises à la date du bilan. Les transactions sont converties au cours du jour concerné. Sauf stipulation contraire, les postes du bilan sont valorisés aux valeurs à la date du bilan. La valorisation se fait en général aux valeurs nominales. Les stocks de marchandises sont évalués aux prix d’achat, déduction faite d’une correction de valeur appropriée. Les immobilisations sont comptabilisées aux prix de revient, déduction faite des amortissements nécessaires en termes d’économie d’entreprise. Valeurs d’assurance incendie : 100 000 CHF pour les immobilisations et les stocks de marchandises.

Comptabilité
La comptabilité interne est complétée par le bureau Ö AG, St Gall, qui assure la comptabilité salariale et établit les états financiers trimestriels et annuels.

Révision des comptes annuels 2024
Les comptes annuels 2024 ont été révisés par la société d’audit PricewaterhouseCoopers AG, Winterthour.

États financiers détaillés
Les états financiers détaillés concernant les comptes annuels 2024 peuvent être demandés auprès du bureau d’a:primo.

17.2 Compte de fortune

Bilan
au 31.12.2024

En francs suisses	2024	2023
Actifs		
Liquidités	262'768	73'028
Créances sur livraisons et prestations	83'789	105'591
Réserves	115'800	134'000
Comptes de régularisation actifs	53'665	14'463
Total des actifs circulants	**516'022**	**327'082**
Actifs immobilisés	4'701	6'901
Total des actifs immobilisés	**4'701**	**6'901**
Total des actifs	**520'723**	**333'983**
Passifs		
Dettes sur livraisons et prestations	88'281	20'662
Autres dettes à court terme	131'337	77'465
Comptes de régularisation passifs	176'917	115'103
Capital étranger à court terme	**396'535**	**213'230**
Capital étranger à long terme	0	0
Total du capital étranger	**396'535**	**213'230**
Capital des fonds	22'300	72'100
Total du capital des fonds	**22'300**	**72'100**
Capital de base	8'653	102'540
Capital lié	40'000	40'000
Résultat net	53'235	-93'888
Total du capital de l'organisation	**101'888**	**48'653**
Total des passifs	**520'723**	**333'983**

17.3 Recettes et dépenses

Compte d'exploitation au 31.12.2024

En francs suisses	2024	2023
Donations reçues	489'153	283'300
Contributions publiques	576'355	585'730
Produits résultant des livraisons et prestations	435'728	403'923
Produit d'exploitation	**1'501'236**	**1'272'953**
Charges de matériel	-117'312	-52'655
Charges des marchandises	-117'450	-106'115
Charges liées aux projets / développement des sites	0	-25'439
Services fournis par les organisations membres	-165'000	-183'486
Résultat brut	**1'101'475**	**905'258**
Charges pour le personnel	-982'094	-868'243
Charges des locaux	-38'556	-38'059
Entretien, réparation, remplacement	-37'480	-26'0246
Assurance choses, taxes, autorisations	-1'422	-1'308
Charges administratives et informatiques	-29'562	-32'871
Charges publicitaires	-5'785	-5'076
Amortissements	-2'200	-3'306
Total des autres charges d'exploitation	**-1'097'099**	**-975'109**
Résultat d'exploitation	**4'376**	**-69'851**
Résultat financier	-941	-691
Autres résultats extraordinaires	0	5'554
Résultat annuel avant variation des fonds	**3'435**	**-64'988**
Variation des fonds affectés	49'800	-28'900
Résultat annuel	**53'235**	**-93'888**

17.4 Variation du capital

Compte de variation du capital des fonds affectés

31.12.2024	État au 01.01.2025	Allocations	Transferts internes	Utilisation	État 31.12.2025
Capital des fonds – Développement des sites	27’000	0	0	27’000	0
Capital des fonds – kom:pass	45’100	202’000	0	224’800	22’300
Zweckgebundenes Fondskapital	**72’100**	**202’000**	**0**	**251’800**	**22’300**

Compte de la variation du capital de l’organisation

31.12.2024	État au 01.01.2025	Allocations	Transferts internes	Utilisation	État 31.12.2025
Capital des fonds	8’653	53’235	0	0	61’888
Capital lié	40’000	0	0	0	40’000
Capital de l’organisation	**48’653**	**53’235**	**0**	**0**	**101’888**

14.4 Situation financière et planification

Rétrospective 2024
Les présents comptes annuels montrent qu'a:primo a atteint des objectifs importants en 2024 :

- Stabilisation des finances
- Garantie de la liquidité
- Renforcement du capital organisationnel

Deux mesures ont contribué à la réalisation de ces objectifs.
Premièrement, le développement de nos activités philanthropiques (extension à 70 % en automne 2023) et la mise en œuvre d'une stratégie systématique de collecte de fonds ont porté leurs fruits. L'objectif de collecte de fonds a été atteint à 98 % en 2024.
Finalement, l'ajustement des prix des services et du matériel en janvier 2024 a permis de compenser l'inflation et la baisse des marges des dernières années.

Les offres, prestations et projets ont été réalisés dans le cadre budgétaire prévu ou, à défaut de financement, les activités ont été adaptées. Les revenus issus des prestations ont pu être améliorés.

La Fondation Max Kohler s'est déclarée prête à verser une contribution plus élevée au début de la nouvelle période de financement. Cela a permis d'améliorer la trésorerie. De plus, le changement de notre relation bancaire avec la Banque Cantonale de Zurich a permis de conclure un accord pour une ligne de crédit. La ligne de crédit couvre les
besoins financiers d'un mois.

Grâce à toutes ces mesures, le capital de l'organisation a pu être augmenté de 48 653 CHF à 101 888 CHF. Le capital de l'organisation couvre actuellement les besoins financiers d'a:primo pour environ un mois.

Ici, a:primo tient ici à remercier ses partenaires financiers, l'OFAS, Promotion Santé Suisse, la Fondation Max Kohler et la Fondation Ernst Göhner, pour leur précieux soutien. Grâce à leur aide, a:primo a pu atteindre ses objectifs.

Un grand merci également aux partenaires financiers des projets. Sans leur contribution, a:primo n'aurait pas pu réaliser le projet « kom:pass droits de l'enfant | protection de l'enfance », le jeu de cartes « Médias numériques et petite enfance » et la Plateforme Vaudoise.

Le développement des sites par la Fondation Roger Federer permet en outre de diffuser les offres. Les dons du Troisième Millénaire constituent également un soutien bienvenu qui nous aide à accomplir nos tâches en fonction des besoins.

En 2024, l'autofinancement d'a:primo par le biais de taxes, de prestations et de la vente de matériel s'élevait à environ 29 % (contre 35 % l'année précédente).

Perspective 2025
Le financement stable d’a:primo, ainsi que la consolidation du capital de l’organisation resteront une priorité absolue en 2025. L’objectif est d’augmenter le capital de l’organisation afin de couvrir les besoins financiers de 2 mois. Les liquidités doivent également être assurées pour 2 mois. Dans le domaine de la philantropie, l’objectif de recherche de fonds pour 2026 doit être en majeure partie atteint fin 2025.